

était chanoinesse d'honneur du Chapitre noble de l'Argentière.

En 1787, Antoine rendit hommage au duc d'Orléans pour sa terre de Bussy. Une note sur ce sujet dit : « M. de Bussy ne doit pas trouver extraordinaire, s'il ne se trouve pas d'aveu et dénombrement au siècle dernier ; messieurs ses ancêtres ayant possédé les places de magistrature pendant plus d'un siècle au baillage de Beaujolais, pendant lequel temps ils ont été presque toujours commissaires des Princes pour veiller aux droits seigneuriaux (36). »

Dans un précédent aveu et dénombrement fait à Villefranche, le 26 juillet 1767, Bussy est mentionné en ces termes : Bussy, dans la paroisse de Saint-Georges-de-Rogneins, proche la rivière de Sancillon et la route de Bourchaine (Bourchanin) à Belleville, diocèse de Lyon, dans lequel il y a un château ou maison-forte, avec une tour, girouettes, des granges, écuries, cour et jardin.

Un document de 1787, rappelle que M. de Bussy possède un gros domaine qu'il fait cultiver à moitié fruits. Antoine Rousset, son granger, paie pour taille : 55 livres 6 sols, pour accessoires et capitation : 71 livres, 12 sols (37).

Le 29 avril 1788, la terre de Bussy fut érigée en comté, et son propriétaire prit désormais le nom et le titre de Mignot, comte de Bussy, avec les armes suivantes :

*Écartelé, aux 1 et 4 d'argent à trois merlettes de sable, posées 2 et 1, qui sont de Mignot ; aux 2 et 3 d'azur, au pal d'argent, chargé de trois mouchetures de sable, qui sont de Pojet.*

(36) Archives du Rhône. — Dossier Mignot de Bussy.

(37) Réponses du syndic et des neuf membres qui composent l'assemblée municipale de Saint-Georges-de-Roignains aux questions proposées par M. le Contrôleur général à l'assemblée provinciale.